



MET/SG/7 - WP/2

04/01/05

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION
ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG)

**SOUS-GROUPE DE MÉTÉOROLOGIE
SEPTIEME RÉUNION
(Dakar, 11 - 13 avril 2005)**

**Point 2 de
l'ordre du jour : Examen des conclusions et décisions d'APIRG**

(Présenté par le Secrétariat)

SOMMAIRE

La présente note contient des conclusions et décisions prises par MET/SG et fait le point sur l'état de leur mise en oeuvre.

1. Introduction

1.1 Les réunions du Sous-groupe MET/SG ont formulé certaines conclusions et pris un certain nombre de décisions soumises au groupe régional APIRG, qui les a entérinées. Par la suite, la Commission de la navigation aérienne, le Conseil de l'OACI, la Réunion AFI/7 et les bureaux régionaux ont donné suite aux diverses conclusions et décisions d'APIRG.

1.2 La pièce jointe A donne la liste des décisions et conclusions de MET/SG et indique les mesures prises.

2. Décisions

2.1 Le Secrétariat a passé en revue la liste des décisions et conclusions de la Pièce Jointe A.

2.2 Mesure proposée

Le Sous-groupe MET est invité à passer en revue les progrès réalisés à ce jour dans la mise en oeuvre desdites décisions et conclusions et à noter les actions prises à cet égard.

**Mise en oeuvre des conclusions du sous-groupe AFMAG
et du groupe régional APIRG**

Référence	Suite à donner par le	Titre de la Conclusion ou de la Décision et suite donnée
Décision N° Concl. N°		
1) Concl. AFMAG 1/6 Concl. APIRG 8/43	Secrétariat	<p>Procédure AMBEX</p> <ul style="list-style-type: none">) LES ETATS QUI PARTICIPENT AU SYSTEME AMBEX DEVRAIENT SUIVRE RIGOREUSEMENT LES PROCEDURES AMBEX CONTENUES DANS LE MANUEL AMBEX ;) LES BUREAUX REGIONAUX DE L'OACI CONCERNES, DANS LE BUT D'AIDER LES ETATS OU DES INSUFFISANCES MAJEURES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES, ORGANISERAIENT UNE DEUXIÈME SÉRIE DE SÉMINAIRES SUR LES PROCEDURES AMBEX ;) LES BUREAUX REGIONAUX DE L'OACI CONTRÔLERAIENT LE FONCTIONNEMENT ET L'EFFICACITÉ DU SYSTEME AMBEX GRÂCE À DES ENQUÊTES PÉRIODIQUES DE DISPONIBILITÉ DES TAF. <p>MESURE EN COURS.</p>
2) AFMAG Concl. 3/2 APIRG Concl. 10/31	Secrétariat	<p>Conclusion 10/31 - Réception du SADIS</p> <p>IL EST CONCLU :</p> <ul style="list-style-type: none">) QUE LES ETATS DE LA RÉGION AFI PRENDRONT D'URGENCE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ACQUÉRIR LES ÉQUIPEMENTS DEVANT PERMETTRE DE RECEVOIR LA DIFFUSION PAR SATELLITE DES DONNÉES DU WAFS DANS LE CADRE DU SADIS, AU NIVEAU DE LEUR(S) CENTRE(S) MET.) QUE LA FOURNITURE D'UN TEL SERVICE POURRA ÉVENTUELLEMENT ÊTRE RECOUVRÉE PAR LE BIAIS DE REDEVANCES AÉRONAUTIQUES. <p>ACTION EN COURS.</p>
3) AFMAG CON.3/4 APIRG CON. 10/33	Secrétariat	<p>Conclusion 10/33 - TCC de Brazzaville</p> <p>IL EST DECIDE D'EXHORTER LES AUTORITES DU TCC DE BRAZZAVILLE A PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR AMELIORER LA RECEPTION DES TAF AINSI QUE LES ECHANGES AU NIVEAU DE LEUR TCC,</p>

Référence	Suite à donner par le	Titre de la Conclusion ou de la Décision et suite donnée
Décision N° Concl. N°		
		<p>NOTAMMENT PAR L'ETABLISSEMENT DE COMMUNICATIONS FIABLES AVEC KINSHASA ET LUANDA.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
<p>4) AFMAG Concl. 3/7 APIRG Concl. 10/48</p>	<p>Secrétariat</p>	<p>Conclusion 10/48 - Elimination des carences observées dans le domaine de la navigation aérienne</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ETATS VISES DANS LE CADRE DES CARENCES SPÉCIFIÉES AUX APPENDICES 6.2 A 6.5 DEVRONT DÉPLOYER TOUS LES EFFORTS NÉCESSAIRES POUR REMÉDIER A CES CARENCES DES QUE POSSIBLE.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
<p>5) MET/SG Concl. 4/4 APIRG Concl. 12/34</p>	<p>Secrétariat</p>	<p>Conclusion 12/34 Compte rendu au WAFC de Londres sur la précision des cartes SIGWX.</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ETATS QUI REÇOIVENT LES CARTES SIGWX DU WAFC DE LONDRES ADRESSENT UN COMPTE RENDU EN TEMPS UTILE AU WAFC DE LEUR APPRÉCIATION QUANT A LA PRÉCISION DES CARTES DE SIGWX REÇUES</p> <p>MESURES EN COURS</p>
<p>6) MET/SG Concl. 4/8 APIRG Concl. 12/38</p>	<p>Secrétariat</p>	<p>Conclusion 12/38 Engagement aux plans technique et financier a l'égard du SADIS</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ETATS SOUS L'EMPREINTE DE COUVERTURE DU SADIS SOIENT ENCOURAGES A METTRE EN OEUVRE LA COMPOSANTE SFA ET A TENIR LEURS ENGAGEMENTS TECHNIQUES ET FINANCIERS ENVERS LE SADIS.</p> <p>MESURES EN COURS</p>
<p>7) MET/SG Concl.4/10 APIRG Concl.12/40</p>	<p>Secrétariat</p>	<p>Conclusion 12/40 Formation dans le cadre de la préparation et la diffusion des avis de cendres volcaniques et SIGMET</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ETATS CONCERNES ORGANISENT RÉGULIÈREMENT ET CE, EN COORDINATION AVEC LEUR VAAC DES EXERCICES DANS LEURS CENTRES DE VEILLE MÉTÉOROLOGIQUE (MWO), SUR LA PRÉPARATION ET LA DIFFUSION DES</p>

Référence	Suite à donner par le	Titre de la Conclusion ou de la Décision et suite donnée
Décision N° Concl. N°		
		<p>AVIS DE CENDRES VOLCANIQUES ET SIGMET AFIN DE FORMER LEURS PRÉVISIONNISTES EN MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE AUX PROCÉDURES EN VIGUEUR.</p> <p>MESURES EN COURS</p>
8) APIRG Concl. 13/68	Secrétariat	<p>Conclusion 13/68: Moyens de télécommunications performants pour les observations volcaniques</p> <p>QUE LES ETATS CONCERNES DEVRAIENT PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ETABLIR DES LIAISONS DE TELECOMMUNICATIONS FIABLES ENTRE LES OBSERVATOIRES VOLCANOLOGIQUES ET LES CENTRES DE VEILLE METEOROLOGIQUES (MWOS) ET LES CENTRES REGIONAUX DE CONTROLE (ACC).</p> <p>MESURES EN COURS.</p>
9) MET/SG Concl. 6/2 APIRG Concl. 14/32	Secrétariat	<p>Conclusion 14/32: Acquisition de la dernière version du logiciel de poste de travail</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ETATS DE LA RÉGION AFI SOIENT ENCOURAGÉS À ACQUÉRIR LA DERNIÈRE VERSION DU LOGICIEL DE POSTE DE TRAVAIL AUPRÈS DES FOURNISSEURS EN VUE DE L'UTILISATION DES CODES GRIB ET BUFR.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
10) MET/SG Concl. 6/4	Secrétariat	<p>Conclusion 14/33: Composition du Groupe sur l'exploitation du SADIS (SADISOPSG)</p> <p>IL EST CONCLU QUE :</p> <p>LES MEMBRES DU SADISOPSG DOIVENT ETRE DÉSIGNÉS SEULEMENT PAR LES ETATS UTILISANT LE SERVICE DU SADIS ET QUI, DE CE FAIT, PARTICIPENT AU MECANISME DE RECOUVREMENT OBLIGATOIRE DES COÛTS DU SADIS ;</p> <p>SUR LA BASE DE CE PRINCIPE, LE GROUPE SADISOPSG SOIT FORME DES MEMBRES AFI ET ORGANISMES CI-APRES: AFRIQUE DU SUD, COTE D'IVOIRE, KENYA, SENEGAL ET ASECNA.</p> <p>SUITE Y A ETE DONNEE.</p>

Référence	Suite à donner par le	Titre de la Conclusion ou de la Décision et suite donnée
Décision N° Concl. N°		
11) APIRG Concl. 14/34	Secrétariat	<p>Conclusion 14/34 - Application des procédures EUR de mise à jour des données OPMET</p> <p>IL EST CONCLU QUE DES PROCEDURES SIMILAIRES A CELLES DE LA REGION EUR POUR LA MISE A JOUR DES DONNEES OPMET SOIENT ELABOREES ET INTRODUITES DANS LA REGION AFI.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
12) MET/SG Concl. 6/5 APIRG Dec. 14/35	Secrétariat	<p>Décision 14/35: Introduction des METAR dans les échanges AMBEX</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ETATS DE LA REGION AFI SOIENT INVITES A METTRE EN OEUVRE L'ECHANGE DES METAR TEL QU'IL RESSORT DU MANUEL AMBEX, 6ème EDITION.</p> <p>SUITE Y A ETE DONNEE.</p>
13) MET/SG Dec.6/6 APIRG Dec. 14/36	Secrétariat	<p>Décision 14/36: Inclusion de Port-Gentil dans les échanges AMBEX et dans le Tableau FASID MET 1A pour les prévisions de type tendance</p> <p>IL EST PAR LA PRESENTE DECIDE QUE L'AERODROME DE PORT-GENTIL SOIT INCLUS DANS LES ECHANGES AMBEX ET DANS LE TABLEAU FASID MET 1A.</p> <p>SUITE Y A ETE DONNEE.</p>
14) MET/SG Concl. 6/8 APIRG Concl. 14/37	Secrétariat	<p>Conclusion 14/37: Recouvrement des coûts des services</p> <p>IL EST CONCLU QU'AU MOMENT DE METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE RECOUVREMENT DES COÛTS DES SERVICES METEOROLOGIQUES AERONAUTIQUES, LES ETATS DE LA REGION AFI S'INSPIRENT DES DOCUMENTS PERTINENTS DE L'OACI ET DE L'OMM EN LA MATIERE ET COOPERENT AVEC LES SERVICES AEROPORTUAIRES ET DE NAVIGATION AERIENNE AINSI QU'AVEC LES AUTRES PARTENAIRES AERONAUTIQUES, LES USAGERS Y COMPRIS.</p> <p>SUITE Y A ETE DONNEE, ETATS CONCERNES AVISES.</p>
15) APIRG Concl.	Secrétariat	<p>Conclusion 14/38: Séminaires sur le recouvrement des coûts</p>

Référence	Suite à donner par le	Titre de la Conclusion ou de la Décision et suite donnée
Décision N° Concl. N°		
14/38	at	<p>des services météorologiques aéronautiques</p> <p>IL EST CONCLU QUE L'OMM, EN COORDINATION AVEC L'OACI, ORGANISE DES SEMINAIRES SUR LE RECOUVREMENT DES COÛTS DES SERVICES METEOROLOGIQUES AERONAUTIQUES POUR LES ETATS QUI EN ONT BESOIN.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
16) MET/SG Concl. 6/9 APIRG Concl. 14/39	Secrétariat at	<p>Conclusion 14/39: Entités autonomes et assistance météorologique à la navigation aérienne</p> <p>IL EST RECOMMANDE QUE, LORS DE LA CREATION D'ENTITES AUTONOMES CHARGEES DE LA FOURNITURE DES SERVICES DE NAVIGATION AERIENNE, LES ETATS DE LA REGION AFI TIENNENT DUMENT COMPTE DE L'ASSISTANCE METEOROLOGIQUE A LA NAVIGATION AERIENNE.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
17) MET/SG Concl. 6/10 APIRG Concl. 14/40	Secrétariat at	<p>Conclusion 14/40: Gestion de qualité</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ETATS DE LA REGION AFI ACCORDENT LA PRIORITE A LA MISE EN OEUVRE D'UN SYSTEME DE GESTION DE LA QUALITE (ISO SERIE 9000) EN VUE D'AMELIORER L'ASSISTANCE METEOROLOGIQUE A LA NAVIGATION AERIENNE.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
18) APIRG Concl. 14/41	Secrétariat at	<p>Conclusion 14/41: Etude des moyens de formation à la disposition du personnel de météorologie aéronautique dans Région AFI</p> <p>IL EST CONCLU QUE POUR DONNER SUITE A LA RECOMMANDATION 10/26 DE LA REUNION REGIONALE RESTREINTE LIM AFI (COM/MET/RAC) 1988 ET A LA RECOMMANDATION 14/17 DE LA 7ème REUNION REGIONALE AFI/7 (1997), LES BUREAUX REGIONAUX DE DAKAR ET DE NAIROBI ENTREPRENNENT UNE ETUDE SUR LES MOYENS DE FORMATION MIS A LA DISPOSITION DU PERSONNEL DE METEOROLOGIE AERONAUTIQUE DANS LA REGION AFI.</p>

Référence	Suite à donner par le	Titre de la Conclusion ou de la Décision et suite donnée
Décision N° Concl. N°		
		MESURES EN COURS.
19) APIRG Concl. 14/42	Secrétariat	<p>Conclusion 14/42: Séminaires sur la coordination</p> <p>IL EST CONCLU QUE L'OACI, EN COORDINATION AVEC L'OMM, ORGANISE DES SEMINAIRES SUR LA COORDINATION ATS/MET/PILOTE POUR LA REGION AFI.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
20) APIRG Dec. 14/43	Secrétariat	<p>Décision 14/43: Chapitre sur la météorologie du plan AFI de mise en oeuvre pour les systèmes CNS/ATM</p> <p>IL EST DECIDE QU'UNE EQUIPE DE TRAVAIL COMPOSEE D'EXPERTS DANS LES DOMAINES ATM, CNS et MET PROVENANT D'AFRIQUE DU SUD, DU KENYA, DU NIGERIA, DU SENEGAL, DU ROYAUME-UNI, DE L'ASECNA ET DE L'IATA SOIT CREEE EN VUE DE PREPARER LA COMPOSANTE METEOROLOGIQUE DU PLAN AFI DE MISE EN OEUVRE POUR LES SYSTEMES CNS/ATM SELON LES LIGNES DIRECTRICES ENONCEES A L'APPENDICE H DU PRESENT RAPPORT.</p> <p>SUJET REFERE A ATM/SG.</p>